Angles d'Attac

association pour une
taxation des
transactions financières pour l'
aide aux
citoyens et citoyennes.
Bulletin d'information en français d'Attac Suisse, Rue des Savoises 15, 1205 Genève - www.suisse.attac.org
Numéro 22 - Septembre 2005

>>>SOMMAIRE>>>

JAB 2500 BIENNE 4
Retours à attac, case 4314, 2500 Bienne 4

>>>EDITO>>>

Cette année s'annonçait comme une année de grandes mobilisations, elle tient largement ses promesses ! Aux mobilisations contre le projet de Traité Constitutionnel Européen ont succédé les mobilisations contre les politiques menées par l'OMC. Fin juillet, le *Conseil Général des Peuples* a attiré plus de 300 militant-e-s anti-OMC du monde entier à Genève. Corée, Brésil, Colombie, Afrique du Sud, Philippines, Sénégal, Suède, Allemagne, France, Italie... la liste des pays dont la société civile est entrée en résistance ne cesse de s'allonger. Il a suffit, pour convaincre chacun-e, de 10 ans de politiques menées par l'OMC, durant lesquelles la situation des travailleur-euse-s, paysan-ne-s, femmes, enfants, émigré-e-s, minorités, etc, s'est tellement dégradée que, bien qu'ils et elles proviennent de réalités très différentes, tous-tes étaient d'accord sur un point : les politiques de l'OMC sont un échec total et absolu à tous points de vue : droit du travail, droits humain, droits des femmes, de l'enfant, protection des travailleur-euse-s, protection des peuples autochtones, protection de l'environnement... Bref, mise en échec (délibérée ?) de toutes les avancées sociales de l'après-guerre.

Les mouvements de paysan-ne-s de travailleur-euse-s ou de femmes sont au coeur de la contestation actuelle, en résistance depuis plus de 5 ans maintenant. Mais un tournant a été pris fin juillet à Genève : pour la première fois en Suisse, les communes et collectivités publiques se sont exprimées au côté des altermondialistes pour dénoncer l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS). Publiquement et afin de faire pression sur le négociateur suisse à l'OMC M. Wasescha, une dizaine de représentant-e-s des 50 communes hors-AGCS suisses, et plusieurs dizaines de militant-e-s et élu-e-s venant de l'étran-

>>>



>>>AGENDA>>>

>National>

3 SEPTEMBRE 2005, 13H :
Coordination nationale, Casa d'Italia, Berne.

15-18 SEPTEMBRE 2005 :
2ÈME UNIVERSITÉ D'ÉTÉ D'ATTAC SUISSE, LES RASSES (VD).

voire pages suivantes
Infos ou inscriptions : www.suisse.attac.org/uni,
ou s'adresser au comité d'organisation,
c/o le secrétariat d'attac vaud, cp 5105, 1002 Lausanne.

1ER OCTOBRE 2005, 13H :
Coordination nationale, Casa d'Italia, Berne.

22-23 OCTOBRE

rencontre des collectivités publiques contre l'AGCS à Liège avec la présence de communes suisses.

19 AU 22 OCTOBRE

mobilisations à Genève contre le conseil général de l'OMC

29-30 OCTOBRE 2005: LE CAS NESTLÉ:
Audience publique et Forum international, Kornhausforum, Berne. Infos sur www.multiwatch.ch et dans ce numéro.

WWW.MULTIWATCH.CH

>Genève>

Attac genève vous convie à ses "cafés mondialisation" chaque premier lundi du mois, dès 19h, au café Alègre, 15 rue des Savoises, Genève.

Prochains cafés :

LUNDI 5 SEPTEMBRE 2005 :

"Quelle Suisse dans quelle Europe ?"

LUNDI 3 OCTOBRE 2005 :

"Nouveau sommet de l'OMC à Hong-Kong, nouvelles manifestations à Genève. La routine ?"

>>>

ger, sont venu-e-s exprimer leurs craintes et leur refus de ces négociations (lire article plus loin). M. Wasescha, qui n'a pas pour habitude de justifier son travail et considère ses détracteur-trice-s comme des ignorant-e-s, osera-t-il encore donner des réponses à l'emporte-pièce s'il est confronté non plus à des militant-e-s mais à des personnes élues et représentantes d'une population inquiète des conséquences de ses négociations ? Afin de défendre activement les services publics, ces représentant-e-s ont décidé de créer une association des communes hors-agcs, qui, secondée par attac, jouera le rôle d'observatrice des négociations.

Les fortes offensives néolibérales qui viennent de l'OMC ne sont malheureusement pas seules, elle s'inscrivent au contraire dans un projet global qui se décline à tous les niveaux : mondial, européen, et national. Au niveau européen elles portent par exemple le nom de directive Bolkestein, Traité constitutionnel, délocalisation, ou encore démantèlement social et privatisation. Nous devons donc faire face sur tous les fronts et surtout ne pas faire l'erreur de se concentrer uniquement sur l'un d'eux et d'en négliger un autre. Notre première Université d'été s'intitulait "Comprendre pour transformer" et se voulait un espace de réflexion sur les mécanismes économiques qui régissent notre monde. La deuxième s'intitule "Quelle Suisse dans quelle Europe ?" et se propose d'analyser, à travers 6 axes principaux, les thématiques importantes touchant la Suisse et l'Europe. Quelle est aujourd'hui la place de la Suisse au sein de l'Europe et au côté de l'Union européenne ? Pourquoi la Suisse ne fait-elle toujours pas partie de cette dernière, alors qu'elle participe à la mise en place de politiques similaires à celles prônées par l'Union ? Les relations entre Suisse et Union européenne sont très complexes, quels en sont les enjeux économiques et sociaux ? Quelle position adopter quand on veut porter un regard critique sur la construction néolibérale de l'Europe, tout en étant opposé au retranchement derrière des barrières nationales ? Comment être favorable à la libre-circulation des personnes, alors que celle proposée par l'Union s'apparente plutôt à de l'importation de main d'oeuvre limitée et calibrée ? Autant de questions qui seront reprises, analysées et débattues du 15 au 18 septembre aux Rasses (VD) pendant notre prochaine Université d'été. (Inscriptions ouvertes ! voir dans ce numéro)

En préparation à cet événement passionnant où nous espérons vous retrouver nombreux-euses, nous vous proposons dans ce numéro plusieurs articles autour de ce thème, mais aussi sur les mouvements européens de communes contre l'AGCS, ou la question de l'agriculture.

L'Assemblée générale annuelle d'attac suisse se déroulera durant l'Université le samedi après-midi, et nous permettra de conclure ensemble une année de mobilisations sur tous les fronts, et d'en débuter une autre qui, on le sait déjà, ne sera pas moins intense.

Bonne lecture !

Votre comité de rédaction

Une audience publique et un forum contre Nestlé en octobre

La lutte contre Nestlé, ou plutôt la dénonciation des actes peu reluisants dont la multinationale se rend régulièrement coupable dans le monde entier, est loin d'être finie. Depuis plusieurs années, des membres actif-ve-s d'attac berne et du Groupe de travail Suisse-Colombie (ASK) se sont spécialisé-e-s dans la situation en Colombie, pays où Nestlé est impliquée dans de nombreux cas de violations en matière de droits du travail, droits syndicaux, droits humains, santé publique ou encore respect de l'environnement. Face à l'indifférence de Nestlé, qui conteste systématiquement les faits qui lui sont reprochés, cette poignée de militant-e-s a décidé de se lancer dans un grand événement médiatique pour faire une véritable pression publique sur la multinationale. S'inspirant de la tradition sud-américaine des "tribunaux populaires", au cours desquels des personnalités politiques ou religieuses prononcent des "jugements" symboliques, ils-elles ont décidé d'organiser une **Audience publique sur Nestlé en Colombie**, qui aura lieu le samedi 29 octobre au Kornhausforum de Berne (9h15-18h), et dans laquelle Nestlé devra répondre de plusieurs cas concrets et avérés de violations des droits humains, économiques, politiques ou syndi caux en Colombie. Cette formule plutôt inédite en Suisse ne va pas sans soulever quelques questions, comme celle de l'ambiguïté entre valeur juridique et valeur symbolique, entre neutralité et militantisme. Mais la présence de personnalités reconnues, faisant ou non partie du "Conseil des juges", permettra de donner un poids et une crédibilité à l'expérience : Rudolf Schaller (membre des Juristes Démocrates de Suisse), Tony Clarke (de l'Institut Polaris, Canada), Anne-Catherine Menétrey (conseillère nationale vaudoise au Parti Ecologiste), ainsi que Mike Brady (de Babymilkaction, GB) ou encore Dom Tomaso Balduino (Evêque au Brésil) ont déjà réagit positivement à l'invitation. En outre, l'audience accueillera non seulement des expert-e-s et témoins colombien-ne-s, mais aussi deux délégué-e-s du "Tribunal Permanente de los Pueblos", qui organise actuellement une série d'audiences populaires en Colombie, dont la première, une Audience sur Nestlé en décembre 2005 à Bogota, s'inscrira dans la continuité de celle de Berne.

Dimanche 30 octobre (9h15-12h), un **Forum international sur Nestlé** se situera, quant à lui, dans le prolongement du Forum Nestlé qui avait été organisé par attac vaud à Vevey en juin 2004.

Quatre ateliers parallèles, préparés par différentes organisations, traiteront de plusieurs thèmes en lien avec Nestlé : agriculture et alimentation (Swissaid), commerce de l'eau en bouteille (Terre Nouvelle et attac Vaud), droits des travailleur-euse-s et droits syndicaux (Unia et Solifonds), développement de normes en matière de droits humains applicables aux entreprises (Déclaration de Berne). Le dimanche après-midi (14h-16h), le Conseil prononcera le "verdict" de l'audience et l'assemblée plénière adoptera une déclaration finale contenant des demandes et des propositions concrètes, issues à la fois de l'Audience et des ateliers.

L'organisation, la préparation et la tenue de l'audition sont coordonnées par Multiwatch, organisation fondée en mars 2005 et soutenue par un vaste réseau d'ONG, de syndicats, d'institutions et de mouvements sociaux.

Pour en savoir plus :

www.multiwatch.ch
contact : info@multiwatch.ch



>>>AGENDA>>>
>>>ACTIVITÉS>>>

>Vaud>

23 AOÛT 2005, 20H :
Rencontre mensuelle d'attac vaud, Centre Pôle Sud, Av. J.-J. Mercier 3, Lausanne Flon.

25 AOÛT 2005, 20H :
groupe de travail Mondialisation et multinationales, Pôle Sud.

29 AOÛT 2005, 20H :
Groupe Service public/AGCS, Pôle Sud.

6 SEPTEMBRE 2005, 20H :
Café citoyen, Petite Auberge, Lausanne.

15-18 SEPTEMBRE 2005 :
2ème Université d'été d'attac suisse, Les Rasses (VD).
Infos ou inscriptions : www.suisse.attac.org/uni
ou s'adresser au comité d'organisation, c/o le secrétariat d'attac vaud, cp 5105, 1002 Lausanne.

26 SEPTEMBRE 2005, 20H :
Groupe Service public/AGCS, Pôle Sud.

29 SEPTEMBRE 2005, 20H :
Groupe Mondialisation et multinationales, Pôle Sud.

Attac vaud est impliqué dans la préparation des prochains événements importants décrits dans ce numéro. Tout d'abord, la section vaudoise est responsable cette année de l'organisation de l'Université d'été d'attac suisse. Les deux groupes de travail sont également actifs : le groupe "Mondialisation et multinationales", qui continue à se spécialiser dans Nestlé et le marché de l'eau, participera au Forum international sur Nestlé de fin octobre à Berne. Pour cette occasion, il co-organise avec Terre Nouvelle un atelier intitulé "Nestlé et le commerce de l'eau en bouteille", qui réunira des spécialistes de différentes régions du monde (Brésil, Suisse, Canada, Pakistan) dans le but de mettre en résonance différentes expériences de lutte contre la politique globale de Nestlé Waters, sa mainmise sur les sources et ses stratégies d'appropriation du marché de l'eau. Quant au groupe de travail "Services publics", il continue sa campagne contre l'AGCS, en s'impliquant au côté des autres groupes suisses et des communes hors-AGCS à la construction du mouvement européen, ainsi qu'à un suivi et un élargissement du mouvement suisse. Il va d'autre part s'intéresser plus en profondeur à la question du service public. Pour finir, attac vaud a également prévu d'organiser son premier "Café citoyen", qui aura lieu en principe le 6 septembre à Lausanne.

Libre circulation des perso

Petite analyse linguistique

Le 25 septembre, nous serons appelé-e-s à voter sur l'extension de l'Accord sur la Libre Circulation des Personnes (ALCP) aux dix nouveaux pays membres de l'Union Européenne. Le but de cette brève introduction est d'éclaircir ce que l'on entend, dans un tel contexte, par "libre circulation des personnes".

L'expression "libre circulation des personnes", prise littéralement, semble attribuer aux citoyen-e-s des nouveaux pays membres (essentiellement des pays de l'est) la possibilité de se déplacer librement à l'intérieur des nations qui adhèrent à l'accord. Pourtant, il ne s'agit pas de cela. L'accord fait en effet partie d'une construction européenne dont l'orientation est, depuis vingt ans, nettement néolibérale. Par conséquent, les mots "liberté" et "personnes" prennent une tout autre signification que celle qu'ils ont dans le langage courant.

Le mot "liberté" joue un rôle fondamental : n'oublions pas que le terme "néolibéralisme" en dérive. Il s'agit d'un mot dont l'impact est profondément positif, mais dont le sens est également très ambigu. À quoi fait-on allusion quand on parle de liberté dans un contexte néolibéral ? La réponse est très simple : la liberté, c'est l'absence d'obstacle à l'action du marché. Celui-ci étant, selon cette doctrine, l'unique force capable de distribuer les ressources de la societé de façon à garantir le meilleur bien-être possible aux individus.

Afin de mieux comprendre ce point, rapportons-nous au "Message portant sur l'approbation du protocole à l'accord entre la Suisse et la CE sur la libre circulation des personnes (ALCP)", émis par le Conseil Fédéral le 1er octobre 2004. Dès les premières lignes, on remarque que l'ALCP est la partie la plus importante des accords bilatéraux et qu'"il est à l'origine des principales retombées économiques". De plus, il est précisé que, par le biais de l'ALCP, "(...) la Suisse souhaite orienter l'immigration selon ses intérêts économiques et ceux de son marché du travail". Nous allons mieux expliquer ce concept. On relève que "l'extension de l'accord aux nouveaux États entraînera un élargissement considérable de l'offre sur le marché du travail, aussi bien de spécialistes que de travailleur-euse-s non-qualifié-e-s" et que "les entreprises voient s'ouvrir un marché de l'emploi élargi, ce qui est susceptible de renforcer l'attrait de la place économique suisse". La préoccupation est donc celle d'abattre les barrières qui empêchent actuellement l'accès des entreprises suisses au marché du travail -beaucoup plus flexible- des nouveaux pays membres de l'Union.

Paradoxallement en apparence, l'immigration se voit fixer de très strictes limites. Jusqu'en 2011, on ne délivrera des permis de séjour - valables cinq ans et renouvelables automatiquement tant que dure le rapport de travail - seulement au nombre de 3'000. De telles restrictions sont en outre perçues comme particulièrement avantageuses et comme un véritable succès pour les négociateur-trice-s de l'accord : "le maintien des restrictions en matière de marché du travail [...] constitue une grande chance pour la Suisse".

Il est difficile de concilier cela avec "l'élargissement considérable" ou le "marché de l'emploi élargi" évoqués précédemment. Mais il faut tenir compte de ce qu'on appelle la "clause guillotine", selon laquelle, si l'on refusait la libre circulation, les autres accords bilatéraux seraient abrogés, même s'ils pouvaient devenir objets de négociations. Cela signifierait, en clair, perdre l'accès privilégié au marché européen, qui représente le débouché de 60% des exportations suisses, au moment même où la Suisse allait s'enrichir de "75 millions de consommateur-trice-s potentiel-le-s supplementaires". Dans ce cas, la

logique serait, elle aussi, celle de l'abattement de tous les obstacles au libre marché.

Après avoir mis en lumière la signification du mot "liberté", il s'agit de comprendre ce que l'on entend par "personnes". Pour ce faire, partons du Traité Constitutionnel Européen (TCE). Rejeté par les francais-es et les néerlandaises, il est de facto déjà en vigueur par le biais des traités dont il ne représente que la synthèse. De plus, il est l'expression la plus évidente du modèle de société que le néolibéralisme nous propose. Partons donc de la définition de "personnes" donnée par le TCE, afin de mieux comprendre ce que signifie ce concept dans les accords bilatéraux.

Dans le TCE, il est question de libre circulation au quatrième article déjà, ce qui montre à quel point ce sujet est une priorité. Elle est proposée comme faisant partie des "libertés fondamentales" et est présentée comme suit : "La libre circulation des personnes, des services, des marchandises et des capitaux [...] sont garanties par l'Union et à l'intérieur de celle-ci [...]" (art. I-4-1). Le fait même que les auteur-e-s n'aient pas jugés important d'écrire deux articles séparés, l'un pour les personnes et l'autre pour le reste de la liste, est déjà en soi une indication importante, montrant la valeur que l'on donne aux "personnes", traitées au même titre que les marchandises et les services. La seule dimension de l'être humain qui semble compter pour les rédacteur-trice-s du TCE est celle qui peut être quantifiée par l'argent, c'est-à-dire le travail que les personnes peuvent fournir.

Pour prouver que ceci n'est pas qu'un simple procès d'intentions, nous pouvons nous pencher sur l'article III-133, intitulé "Libre circulation des personnes et des services". À y regarder de plus près, on constate qu'il ne contient pas une seule fois le mot "personnes", mais seulement le mot "travailleur-euse-s". À ce point, on pourrait tout simplement imaginer qu'au lieu de "libre circulation des personnes", il s'agit de "libre circulation des travailleur-euse-s", c'est-à-dire de la liberté de chaque travailleur-euse d'aller où il ou elle veut. Pourtant, une fois encore, il faut déchanter. L'article III-133 alinéa 3 statue en effet : "les travailleur-euse-s ont le droit [...] de répondre à des emplois effectivement offerts [...]". Nous pouvons donc légitimement nous demander si ce sont les travailleur-euse-s qui profitent de la libre circulation, ou plutôt les employeur-euse-s auxquel-le-s on offre l'opportunité d'accéder à un marché du travail plus vaste et surtout plus flexible. Le document du Conseil Fédéral cité plus haut nous enlève nos derniers doutes : "l'immigration des travailleur-euse-s ne dépend pas en premier lieu de la disponibilité de la main-d'oeuvre à l'étranger, mais plutôt de la demande des entreprises chez nous".

En conclusion, on peut affirmer que l'expression "libre circulation des personnes" cache la construction d'une Europe réduite à une zone de libre-échange, à l'intérieur de laquelle le mouvement des citoyen-ne-s et des travailleur-euse-s est régulé par les nécessités du marché, qui au final se trouve être le seul acteur vraiment libre.

Dans l'optique du vote de septembre sur le référendum, il faut tenir compte de cet état de fait, sans imaginer qu'un OUI ou un NON seraient suffisants, à eux seuls, pour accepter ou refuser un tel projet. Les relations entre la Suisse et l'Europe sont beaucoup plus complexes et le vote doit être conçu comme une étape dans une stratégie plus vaste qui tient compte de ces relations. Dans cette perspective, attac suisse dédie sa prochaine Université d'été (Les Rasses, VD, 15-18 septembre 2005) à la question "Quelle Suisse dans quelle Europe ?" et propose, dans les pages suivantes, les motivations et les opinions des différents courants qui coexistent au sein de la gauche suisse.

2e université d'été de attac suisse

Depuis plus de vingt ans, le projet néolibéral avance sans aucune résistance significative ni de la part de la gauche institutionnelle ni de la part de l'opinion publique. Les raisons d'un tel phénomène sont complexes, mais il y en a une qui est fondamentale : le rôle de plus en plus politique d'organismes supranationaux conçus, en théorie, pour accomplir des tâches techniques, et dont les processus décisionnels sont foncièrement opaques. Preuve en est le fonctionnement de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), qui sous couvert d'un mandat technique (la réglementation du commerce international), prend des choix éminemment politiques comme la privatisation des services publics qui est négociée en secret dans le cadre de l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS). De la même manière, fin de 2001, le Conseil des ministres de l'Union Européenne (UE) décide d'élaborer une synthèse des différents Traités qui règlent son fonctionnement. Or le *Traité établissant une Constitution pour l'Europe* cache mal qu'il n'est que l'expression directe du modèle néolibéral de société porté en avant par les politiques de l'UE depuis deux décennies.

C'est par le travail important des mouvements sociaux français que les citoyen-ne-s d'Europe découvrent que l'objectif de l'UE n'est rien d'autre que la création d'un "*marché intérieur où la concurrence est libre et non faussée"* (art.I-3-2).
C'est donc en découvrant que l'Europe qui se construit n'est pas celle du partage des droits mais une zone de libre échange dominée par la logique de la concurrence et de la compétitivité, largement responsable de la précarité croissante des conditions de vie de millions de salarié-e-s, que la majorité des électeur-trice-s de France et des Pays-Bas ont finalement voté NON à cette «Constitution».

En Suisse, on pourrait aisément s'imaginer étranger à tout cela. Pourtant, au moment même où dans plusieurs pays de l'UE les citoyen-ne-s sont appelé-e-s à se prononcer sur la «Constitution», les Suisse-sse-s ont dû s'exprimer sur l'adhésion aux accords bilatéraux «Schengen-Dublin» et vont devoir le faire une nouvelle fois sur l'extension de la libre circulation aux dix nouveaux pays membres de l'UE. Au même titre, l'ouverture forcée des «marchés» des télécommunications, de la Poste ou de l'électricité ont directement fait écho aux différentes Directives émises par la Commission européenne. Mais force est de constater que dans les débats actuels où s'affrontent les «pro» et les «anti» européens, la question de «quelle Suisse» participe à «quelle Europe» n'est jamais posée.

C'est pour combler ce vide de discussion qu'attac suisse a décidé de dédier sa deuxième Université d'été aux relations Suisse-UE. Pour aborder ce thème, six blocs de formation sont prévus permettant à des militant-e-s et sympathisant-e-s d'attac de mieux comprendre les rouages et l'histoire de la construction européenne et l'articulation des politiques suisses avec cette réalité.

>>>AGENDA>>>
>>>ACTIVITÉS>>>

>Neuchâtel>

PROCHAINS COMITÉS D'ATTAC NEUCHÂTEL

Jeudi 18 août, 20h :
ABC, 1er étage, La Chaux-de-Fonds.

Mardi 27 septembre, 20h :
Bistrot de l'Arrosée, Neuchâtel.

Mardi 25 octobre, 20h :
La Chaux-de-Fonds (lieu à définir).

Mardi 29 novembre, 20h :
Bistrot de l'Arrosée, Neuchâtel.

Mardi 13 décembre, 20h :
La Chaux-de-Fonds (lieu à définir).

FACE À L'AGCS, POUR LA PROMOTION DES SERVICES PUBLICS

Le Secrétariat à l'économie (SECO) nous assure que la Suisse n'engage et ne demande rien de sensible dans les négociations sur les services qu'elle mène à l'OMC, à travers l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). Pourtant de nombreuses communes dénoncent le déficit d'information en la matière : elles sont plus de 50 en Suisse à s'être déclarées "hors-AGCS", parmi elles Le Locle, Delémont, Genève et Vevey...

Pourquoi de nombreuses associations et ONG, particulièrement attac, dénoncent-elles l'agressivité suisse en matière de libéralisation des services ? Le langage des négociateur-trice-s est ambigu, font-ils toujours à l'extérieur ce qu'ils disent à l'intérieur ? Quels sont les enjeux des négociations actuelles, cruciales en vue de la conférence ministérielle de Hong-Kong en décembre prochain ?

CONFÉRENCE-DÉBAT AVEC :

FLORENCE PROTON,
secrétaire nationale d'attac suisse

OUNSI EL DAÏF,
coordinateur de la campagne d'attac suisse contre l'AGCS

LE 22 SEPTEMBRE AU CLUB 44 À LA CHAUX-DE-FONDS.

Quelques orateurs de l'Uni

L'échec de la stratégie de Lisbonne

Michel Husson

Les orateurs de l'Uni d'été introduisent leur conférence

Descriptif : Orateur à notre 2ème Université d'été aux Rasses, Michel Husson est l'auteur de nombreux articles portant un regard critique sur la construction européenne dirigée par des politiques ouvertement néolibérales. Il s'exprime ici sur le sujet qu'il développera aux Rasses en septembre.

Adoptée en mars 2000, la stratégie de Lisbonne visait à faire de l'Union, d'ici à 2010, « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde ». Mais la conjoncture s'est retournée, et le « stupide » pacte de stabilité s'est mis à fabriquer de la récession. En 2004, le constat officiel est amer : « beaucoup reste à faire pour éviter que Lisbonne ne devienne synonyme d'objectifs ratés et de promesses non tenues ».

En février dernier, Barroso recentre la stratégie sur quelques « priorités rigoureusement définies » dont les objectifs sociaux et environnementaux ont disparu. Le seul objectif chiffré est de porter le taux d'emploi (la proportion employée de la population en âge de travailler) à 70% en 2010. La méthode consiste à « attirer plus de gens au travail », « accroître la flexibilité des marchés du travail », ou « promouvoir le vieillissement actif ».

Quant au projet de Traité constitutionnel, il prévoyait (article I-203) de « promouvoir une main d'œuvre susceptible de s'adapter, ainsi que des marchés du travail aptes à réagir rapidement à l'évolution de l'économie ». Les lignes directrices de l'emploi enjoignent aux Etats de réformer « les conditions trop restrictives de la législation en matière d'emploi qui affectent la dynamique du marché du travail » et de promouvoir la « diversité des modalités en termes de contrats de travail, notamment en matière de temps de travail ». Bref, le projet de Traité, les lignes directrices, la stratégie de Lisbonne, la directive Bolkestein ou celle sur le temps de travail forment un ensemble cohérent.

L'application de ces politiques a conduit, depuis une quinzaine d'années, à mettre en place un mode de fonctionnement très particulier de l'économie européenne : la part des salaires dans le revenu national baisse régulièrement, le taux d'investissement reste à peu près constant, et la part des profits non investis distribués aux « rentiers » augmente tendanciellement, en même temps que le taux de chômage.

L'agriculture suisse peut-elle se payer le luxe de conditions de travail moyenâgeuses ?

Philippe Sauvin, l'autre syndicat et « Plateforme pour une agriculture socialement durable »

La paysannerie suisse est de plus en plus souvent décriée, accusée d'être non-rentable et soutenue artificiellement. Philippe Sauvin, orateur de la session sur l'agriculture, donnera son point de vue de travailleur syndical et de spécialiste du travail précaire.

Alors que l'agriculture est mise sous pression depuis plusieurs années par la libéralisation et la globalisation des marchés, les accords successifs de l'OMC et la rationalisation qui se traduit par l'industrialisation et la disparition de milliers de petites exploitations, une trop grande frange de la paysannerie suisse n'a pas encore compris qu'il fallait se donner les moyens de construire une meilleure image d'elle-même, non seulement face aux consommateur-trice-s, mais aussi face aux exigences justifiées de ses employé-e-s.

Alors que les animaux et l'environnement ont leurs lobbys qui contraignent légalement la production agricole, le travail salarié dans l'agriculture reste en Suisse extrêmement mal protégé. La faiblesse de l'organisation syndicale en est partiellement responsable. Chaque canton édicte son propre contrat-type de travail non-contraignant selon le Code des obligations. Les contrats-type ne connaissent majoritairement pas de salaire minimum. En effet, les salaires ne sont que des recommandations (excepté dans les cantons de Genève, Neuchâtel, Vaud, Tessin et Valais) de la part de l'Union Suisse des Paysans (USP) et oscillent entre Frs. 1'775.- et Frs. 3'055.- par mois. Les heures de travail peuvent varier de 48 à 66 heures hebdomadaires, alors que les recommandations européennes étaient déjà de 39 heures dans les années 90 ! Les travailleur-euse-s agricoles ne sont, de surcroît, pas soumis-e-s à la Loi sur le Travail (LTr) et peuvent donc être affecté-e-s au travail de nuit sans aucune majoration de salaire, compensation en congé ou autre protection. Ces lacunes légales empêchent la Suisse de signer des conventions internationales, comme par exemple la convention 184 de l'OIT sur la sécurité et la santé dans l'agriculture.

Il ne s'agit pas de tirer à boulet rouge sur la paysannerie suisse. C'est pourquoi il a été mis en place une « Plateforme pour une agriculture socialement durable ». Celle-ci regroupe des syndicats ouvriers, des organisations agricoles progressistes, des partis politiques, des organisations de défense des consommateur-trice-s, des migrant-e-s ou de protection de l'environnement, dans le but de créer des conditions de travail équitables pour l'ensemble des personnes travaillant dans toute la filière agroalimentaire, du champ de l'agriculteur-trice à l'assiette du-de la consommateur-trice (voir le "Manifeste pour une agriculture socialement durable").

Nous voulons une harmonisation des conditions de travail agricole en Suisse, et ceci à moyen terme, sur la base d'un salaire minimal de Frs. 3'500.- et de la semaine de 45 heures - vraiment rien de très révolutionnaire !

Inscivez-vous à la 2e université d'été d'attac suisse. Voir dernière page !

2e université d'été de attac Suisse :

Programme

Session 1: Politique fiscale avec **Sven Giegold** de attac Allemagne et **Sébastien Guex**, université de Lausanne
Session 2: Commerce avec **Susan George**, attac France et **Marianne Hochuli**, Déclaration de Berne
Session 3: Services publics avec **Barabara Dickhaus,** WEED Allemagne et **Alessandro Pelizzari,** attac Suisse
Session 4: Sécurité et insécurité sociale avec **Anne Daguerre,** Middelsex University GB, et **Kurt Wyss,** sociologue, Suisse
Session 5: marché du travail et migrations avec **Michel Husson,** attac France, et **Peter Streckeisen,** attac Suisse
Session 6: agriculture avec **Heike Schiebeck,** conf. paysanne européenne, autriche, et **Philippe Sauvin,** L'Autre syndicat, Genève
Conférence de clôture: Quelle Suisse dans quelle Europe avec **Michel Husson, Sven Giegold, Rita Schiavi,** unia, et **Jean-François Marquis,** rédacteur de la Brèche.

Les fausses promesses de la construction européenne

Jean-François Marquis

Jean-François Marquis, invité à l'Université d'été à débattre du thème : Quelle Suisse pour quelle Europe ? s'exprime brièvement sur les enjeux de la construction européenne.

Depuis plus de 15 ans, pour la « gauche » et les syndicats en Suisse, « l'Europe » a de fait la fonction de fausse fenêtre : c'est de là que devraient venir les « avancées sociales », ou plus simplement la « modernité » que ces forces sont incapables d'obtenir par ailleurs.

La construction européenne a pour effet de : a) masquer les dynamiques politiques, sociales et économiques effectives au sein de l'Union européenne (ainsi qu'en Suisse) ; b) se méprendre complètement sur les intentions des milieux bourgeois helvétiques décisifs, et faire artificiellement exister un secteur soi-disant « moderne » et « ouvert », que l'on oppose, tout aussi artificiellement, à un secteur prétendument isolationniste ; c) fausser complètement l'appréhension des enjeux de choix politiques et sociaux, comme on le voit avec le positionnement des syndicats et de l'essentiel de la « gauche » à l'occasion de la votation du 25 septembre ; d) faire dès lors obstacle aux convergences dans la lutte sociale, possibles (et nécessaires) dès maintenant à l'échelle européenne -le silence gêné des syndicats et de la gauche helvétique au sujet du NON à la Constitution européenne en France et aux Pays-Bas en est une illustration-.

>>>AGENDA>>>
>>>ACTIVITÉS>>>

>Valais>

Attac valais a décidé de concentrer son activité « agricole » dans le domaine des OGM. Après la conférence du 4 juin où Christian Vélot, maître d'enseignement et de recherche en génétique moléculaire à Paris-Sud, nous a parlé des OGM sous toutes leurs facettes, le groupe de travail se concentre sur l'initiative « stopOGM » qui demande un moratoire de 5 ans sur les OGM dans l'agriculture, initiative qui sera votée le 27 novembre prochain. Le groupe est aussi en train de mettre en place un site de « Veille citoyenne sur les OGM ».

MERCREDI 31 AOÛT

Réunion du comitéà 19h au Totem
(rue de Loèche 23, Sion)



>Bienne>

LUNDI 5 SEPTEMBRE

Réunion du comité et groupe AGCS
au café Chouya, rue Haute 24

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

Stand à la rue de Nidau de 10h à 14h

SAMEDI 10. SEPTEMBER

Dance Out WEF, künstlerisch Protestumzug gegen die kapitalistische Globalisierung. Grosse Schanze, Bern, 12.30. www.danceoutwef.org

JEUDI 29 SEPTEMBRE

Stand à la rue de Nidau de 17h à 20h30

SAMEDI 1ER OCTOBRE

Conférence sur l'AGCS, Espace Noir, St-Imier

LUNDI 3 OCTOBRE

19 heures, réunion du comité, café Chouya, rue Haute 24
20 heures, café-débat sur le thème AGCS en vue de la motion qui sera discutée au Conseil de ville dans les semaines suivantes

La libéralisation des servic

Conférence d'ouverture du Conseil général des Peuples, intervention de Frédéric Viale, attac France.

La libéralisation des services, mais pas seulement des services, est au cœur des politiques menées en Europe.

Ces politiques se développent à plusieurs niveaux :

- libéralisations menées par les Etats
- libéralisations menées par l'Union européenne
- libéralisations menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Lorsqu'un de ces instruments ne semble pas donner assez rapidement les satisfactions escomptées, c'est un autre qui sera utilisé, même s'il est idéal, pour les libéraux, de les faire fonctionner de concert. De ce point de vue, il est très important de comprendre les interactions entre ces trois niveaux, pour savoir quelles sont nos tâches, à nous, citoyens et militants. Nous devons constamment faire ce lien.

Ainsi, certains Etats membres de l'Union européenne vont plus vite que d'autres. La Grande-Bretagne en tête, qui a libéralisé les transports, les services de santé, les télécommunications, la finance, talonnée de près par les autres pays de l'Union, qui ne sont pas en reste, avec la libéralisation des prestations de santé, de retraite, de distribution du courrier, de la finance, largement des transports en Italie, en Espagne, en France. Ces libéralisations touchent même des pays qu'on aurait pu croire épargnés de ce genre d'idéologie, les pays scandinaves : ceux-ci vont également très loin dans ce sens.

Selon le rythme de chacun, suivant des vicissitudes politiques locales, les libéralisations partout avancent en Europe. Au nom de quoi ?

Pas seulement parce que les libéralisations entraînent des privatisations en général très profitables pour les amis du gouvernement qui les conduit, mais aussi au nom de l'efficacité, de la meilleure gestion, de l'économie de deniers publics.

On sait que la réalité est tout autre.

L'exemple de la libéralisation de la santé est édifiant : les anglais venant se faire soigner en France, de quelle efficacité s'agit-il ? Les autrichiens se faisant refaire les dents en Hongrie, de quelle efficacité parle-t-on, sur le plan sanitaire et d'égal accès aux soins ? Il n'est pas que la santé : les transports ferroviaires sont aussi un "bon" exemple, c'est-à-dire un exemple excécrable. De quelle efficacité parle-t-on lorsqu'on évoque la dégradation désastreuse, en terme de sécurité et d'augmentation des prix, de la libéralisation des transports ferroviaires en Grande-Bretagne ? Combien d'accidents mortels faudra-t-il encore pour la démontrer, avant de la transposer à l'ensemble du continent, ainsi que les directives transports concoctées par le Commissaire européen chargé des transports, le français Jaques Barrot, le prévoient ? De quelle efficacité parle-t-on quand on constate l'ouverture des capitaux de l'entreprise publique française de production et de distribution d'énergie, qui a mené des politiques d'expansion dispendieuses et socialement désastreuses dans le reste du monde, au nom de la conquête de marchés nouveaux ?

Examinons le lien entre ces politiques de libéralisations / privatisations avec celles de l'Union européenne, et finalement celles de l'OMC.

Ce qui est frappant, c'est que l'Union européenne sert d'alibi et d'instrument aux politiques de libéralisation.

Alibi aux autorités nationales qui

es est au coeur des politiques menées en Europe.

privatisent en arguant du fait que l'Union réclame la libéralisation, alors que ce sont les dirigeants des Etats membres qui font les décisions politiques de l'Union.

Instrument, car comme l'exprime en substance Romano Prodi, ancien président de la Commission européenne, l'Union est le moyen de faire avancer les réformes (entendez les contre-réformes libérales) sans avoir à se confronter aux problèmes nationaux. C'est dire si l'Union européenne est une machine à contourner les peuples, à les éviter, pour leur imposer ce que massivement ils ne veulent pas (avec parfois quelques retours brutaux à la réalité politique quand des peuples votent non à un projet de "Constitution" européenne libérale).

De fait, ce qui se passe à l'OMC dépend en grande partie des positions défendues par l'Union. Qu'on ne s'y trompe pas, l'Union européenne est un moteur essentiel des politiques de libéralisations décidées dans les traités négociés au sein de l'OMC.

Cela est particulièrement clair concernant la libéralisations des services. L'UE est extrêmement agressive dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), mais aussi de NAMA (accès aux marchés non agricoles).

Elle l'est de deux façons :

en proposant des modifications des règles de fonctionnement des négociations pour les faire avancer quand la plupart des pays n'en veulent pas. La Commission estime que les offres faites selon le système demandes-offres n'a pas été à la hauteur des espérances. Trop peu d'Etats ont soumis des offres, et elles sont, d'après elle, de qualité insuffisante. Dès lors, elle a proposé lors de la réunion du Conseil Général du commerce de juillet 2005 une nouvelle approche des négociations par la mise en place de "benchmark" (ouvertures liées de secteurs) : les pays développés devront ouvrir au moins 8 secteurs sur 12 ; dès lors, les pays en voie de développement en ouvriraient au moins 2. Pour ces derniers, ces ouvertures seraient effectuées en plus de ce que déjà ces pays ont ouverts sous la pression des institutions internationales dans le cadre des politiques d'ajustement structurel.

Cette proposition ne semble pas avoir été soumise à l'ensemble des Etats membres de l'Union (les Pays-Bas et le Royaume Uni n'en ont pas été saisis préalablement au Conseil du commerce de juillet 2005). Par ailleurs, elle amènerait en effet les pays à augmenter significativement leurs offres de secteurs à libéraliser, voire l'Union européenne elle-même dont les offres nombreuses (dont nous n'avons pu avoir qu'un rapide aperçu), ne couvrent pas 8 secteurs.

Sur le fond, l'Union a des positions agressives sur l'AGCS en soutenant des exigences importantes vis-à-vis de 109 pays, dont 72 (y compris la Suisse) concernent le secteur de l'eau. Comment, au passage, ne pas faire le lien entre ses exigences et le fait que la France est le berceau des deux entreprises transnationales de l'eau ? Les exigences de l'UE touchent tous les domaines, l'éducation, la santé, la poste, les télécommunications, etc.

Ces positions obéissent à une certaine logique : tout ce que propose l'UE a déjà été libéralisé en interne.

Les conséquences commencent à être visibles en termes d'égal accès aux services (transports, santé), mais aussi en termes de concurrence entre les salarié-e-s. Les standards sociaux ne sont pas unifiés en Europe, et les Etats jouent de la concurrence entre les salariés ouest-occidentaux et les salariés de l'est, payés beaucoup moins, acceptant pour fuir un chômage massif à l'est comme à l'ouest, des conditions de travail dégradées. Et on voit que la libéralisation n'a pas pour motif le développement, ainsi que voudrait nous faire croire une certaine rhétorique, mais s'appuie sur un vaste mouvement de redistribution des richesses qui renforce, logiquement, une inégalité croissante.

A ce propos, je voudrais insister sur la question du mode 4 de l'AGCS. Vous le savez peut-être, il s'agit, par ce biais, de permettre des contrats de mise à dispositions des travailleurs dans d'autres pays, à des conditions que ne précise pas l'Accord.

Notre refus, militant-e-s du nord, de ce mode 4, ne doit pas être interprété comme la volonté d'écarter du marché du travail les travailleurs du sud. Nous savons que l'application de ce mode 4 aurait pour conséquence de faire jouer d'avantage la concurrence des salariés entre eux, et de casser encore davantage les standards sociaux du nord, sans que le sud en profite. Le sud n'en profiterait pas, car cela le viderait ses cerveaux et de sa force de travail, au gré des seuls besoins des entreprises transnationales du nord.

Alors, la résistance s'organise.

Au niveau national, selon les modalités politiques, sociales et syndicales de chaque pays.

Au niveau européen : la formidable claque du 29 mai en France est une magnifique victoire contre le libéralisme : la conscience que les politiques libérales sont désastreuses a fait là un chemin extraordinaire.

Enfin, la conscience commence à être largement répandue au nord que la concurrence de tous contre tous n'est pas une bonne chose, quelle est désastreuse aussi bien pour le nord que pour le sud - désastreuse au nord par la précarisation, les délocalisations et leurs cortège de destructions sociales, économiques, humaines ; désastreuse au sud, car il se trouvera toujours au sud un pays où les conditions sociales sont plus favorables aux entreprises, c'est-à-dire plus défavorables aux salariés, dans une course vers le fond sans fin.

La résistance, c'est aussi la campagne menée contre l'AGCS par les collectivités locales : plus de mille au sein de plusieurs pays de l'UE, mais aussi en Suisse, au Canada (particulièrement ces derniers temps au Québec). Ces autorités publiques locales ont réclamé solennellement un moratoire sur les négociations, à tout le moins leur transparence, voire ont déclaré une hostilité de principe, exigeant de pouvoir continuer de poursuivre leur mission d'intérêt général sans être encadrées et contraintes par un accord sur lequel personne n'a eu à se prononcer.

Ce combat n'est pas un combat de pays riches. L'AGCS détruit les services publics au nord, il soumet tous les services à la loi du commerce, mais il empêche aussi le sud d'avoir un jour la chance d'en mettre sur pieds.

Vous l'avez compris, au nord, nous, militant-e-s et citoyenne-s, avons un problème : nous sommes au coeur du système de libéralisation.

Et une responsabilité, considérable : lutter contre ses politiques, conduites par les gouvernements européens et l'Union européenne qui, au nom du développement, essaie de faire croire que ses positions agressives, idéologiques, sont bonnes pour toutes et tous.

Il nous faut continuer à fortement décrédibiliser ce genre de discours. Des signes d'espoir sont visibles, mais ils sont encore fragiles. Ce type de rencontre devra contribuer, je l'espère, à renforcer notre détermination et nos moyens à délégitimer l'idéologie libérale.

>>>ADRESSES>>>

ATTAC-VAUD

Case Postale 5105, 1002 Lausanne, vaud@attac.org

ATTAC-GENÈVE

Rue des Savoises 15, 1205 Genève, geneve@attac.org

ATTAC-NEUCHÂTEL

c/o Fabienne Girardin, Chapelle 12,
2300 La Chaux-de-Fonds, neuchatel@attac.org

ATTAC-BERN

Postfach 520, 3000 Bern, bern@attac.org

ATTAC-ZÜRICH

Postfach 7457, 8023 Zürich, zurich@attac.org

ATTAC-JURA

Case postale 37, 2740 Moutier, jura@attac.org

ATTAC-BASEL

Postfach, 4002 Basel, basel@attac.org

ATTAC-TICINO

Casella postale 1057, 6501 Bellinzona, ticino@attac.org

ATTAC-FRIBOURG

Case postale 101, 1701 Fribourg, fribourg@attac.org

ATTAC-BIENNE

Case postale 4314, 2500 Bienne 4, bienne@attac.org

ATTAC-VALAIS

Case Postale, 1950 Sion 2, valais@attac.org

>>>IMPRESSUM>>>

Edité par Attac Suisse, paraît 9x par année
Destiné aux membres et aux abonnés.

ABONNEMENT (POUR NON-MEMBRES)

Veuillez verser 20 francs/année à l'attention d'Attac Suisse, rue des Savoises 15, 1205 Genève - CCP 17-762066-4 en mentionnant distinctement votre adresse.

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Xavier de Stoppani, Ounsi El Daïf, Geneviève Hentsch, Claire Magnin, Michel Pellaton, Florence Proton, Sabrina Scardua, Annie Seguin, Alessandro Vinciarelli.

IMPRESSION ET MISE EN PAGE:

Deltagraph Bienne – Tirage 2'000 exemplaires

PROCHAINE PARUTION FIN SEPTEMBRE

>>> Création d'un groupe féministe>>>

Suite à la motion déposée à l'assemblée générale d'attac bienne le 6 décembre 2004, un groupe attac féministe, ouvert à tou-te-s les membres, s'est constitué le 23 juillet 2005.

Pour mémoire, la motion d'attac bienne a été déposée suite aux dérives antiféministes qui se sont produites au forum social européen de Londres. Ces dérives n'ont fait l'objet d'aucun désaveu officiel de la part des sections d'attac, mettant ainsi en lumière l'absence de réflexion au sein de notre organisation sur les problématiques féministes, alors que les conséquences de la mondialisation néolibérale sur les conditions de vie des femmes sont importantes. Il n'y a qu'à laisser parler ces quelques chiffres :

- les deux tiers des 867 millions d'analphabètes sont des femmes ;
- les femmes fournissent les deux tiers des heures travaillées mais ne perçoivent que 10% du revenu mondial ;
- 80 à 90% des familles pauvres sont des ménages avec une femme seule ;
- les femmes salariées ne gagnaient en 1999 que 40 à 80% du salaire des hommes (chiffres PNUD 2000, BIT 2000, Wistat 2001 cités dans *Quand les femmes se heurtent à la mondialisation, attac, Mille et une nuits, 2003*).

Le groupe féministe qui s'est constitué entend rendre plus visibles et lisibles les problèmes que rencontrent les femmes, sachant que les libertés acquises par les unes sont émancipatrices pour toutes et tous.

Il a réuni 11 personnes venant des sections de Neuchâtel, Berne, Valais, Bienne, Jura et Bâle.

Il s'attachera à plusieurs projets :

1. Au niveau interne

- sensibiliser les membres d'attac aux thématiques féministes et remettre en place des repères communs ; veiller à ce qu'attac prenne clairement position quand des dérives antiféministes sont constatées et favoriser une meilleure visibilité des femmes au sein d'attac.

2. Au niveau public

- développer une analyse des conséquences de la mondialisation néolibérale sur les conditions de vie des femmes à travers deux axes : la question des différents types de migration au féminin (clandestines, travailleuses, trafic d'êtres humains) ; les conséquences particulières sur les femmes des économies faites dans les services publics et, à terme, les menaces que constitue l'AGCS ;
- élaborer une publication sur les conséquences pour les femmes de la mondialisation néolibérale.

Le groupe désire utiliser les échéances offertes par attac suisse pour sensibiliser ses membres. Ainsi, dans un premier temps, ses activités se poursuivront dans un atelier le dimanche matin à l'Université d'été des 15-18 septembre prochains, où il s'agira d'approfondir la réflexion et de l'enrichir avec la contribution de tous les membres intéressés qui voudront bien y participer. Enfin, le groupe souhaiterait que, lors de l'assemblée générale de 2006, le féminisme figure parmi les thèmes prioritaires.

Contact :

magnin.ch@worldonline.ch

>>>Les communes suisses viennent grossir les rangs des opposants à l'AGCS>>>

En marge du Conseil général qui s'est déroulé à l'OMC a eu lieu la première Rencontre des communes suisses hors-AGCS. Elle était précédée d'une conférence de presse réunissant élu-e-s et militant-e-s, rappelant l'enjeu des négociations actuelles, et faisant un premier bilan du mouvement, tant au niveau suisse qu'européen. Compte-rendu.



Susan George, vice-présidente d'Attac France, membre du conseil scientifique, spécialiste des questions de l'OMC et de l'AGCS et auteure de nombreuses publications sur le sujet, a rappelé la manière dont se déroulent les négociations actuellement à l'OMC. Toutes les décisions s'y prennent dans la plus complète opacité et le destin de populations entières, à travers leur agriculture ou leurs services, y est décidé par des négociateur-trice-s non élu-e-s et illégitimes. Frédéric Viale, coordinateur de la campagne d'Attac France contre l'AGCS, a ensuite souligné l'enjeu crucial des négociations actuelles (juillet et octobre à Genève) : « Ce sont elles qui décideront de la réussite de la prochaine Conférence ministérielle de Hong-Kong, et de son probable bloquage sur la question de l'agriculture ». Rien de très neuf dans tout cela : l'ensemble des spécialistes des questions de l'OMC et de l'Accord général sur le commerce des Services (AGCS) ne cessent de le répéter depuis des années, l'AGCS est un accord démocraticide, et une machine à creuser les inégalités.

Pourtant, un tournant a été amorcé en cette fin de semaine de mobilisation contre l'OMC. En effet, des communes et collectivités locales sont venues grossir les rangs des opposant-e-s à l'AGCS en Suisse. Après avoir voté une résolution les déclarant symboliquement hors-AGCS, des communes ont rejoint les militant-e-s d'attac suisse qui avaient débuté cette campagne, pour exprimer leur refus de cet accord. Deux représentant-e-s communaux-ales parmi une cinquantaine de communes dans dix cantons ayant fait cette démarche se sont exprimé-e-s durant la conférence de presse, afin de faire connaître leur démarche. Monique Boget, maire de Meyrin, a insisté sur la transversalité de l'opposition aux négociations opaques de l'AGCS, sur lesquelles les élu-e-s locaux-ales ne sont pas informé-e-s, alors que c'est à leur niveau que se situe le contact le plus direct avec la population. "Meyrin est une commune de droite ; elle a pourtant voté la résolution hors-AGCS le 14 juin à la quasi-unanimité". M. Eric Vauruz, syndic de Morges, a appuyé cette argumentation puisque Morges est aussi une commune de droite avec un syndic socialiste : "l'illégitimité de ces négociations, après d'intenses débats, a été dénoncée par la majorité des élu-e-s de la commune". Les deux élu-e-s insistent sur le fait que "contrairement aux désirs apparents du Seco, représenté dans ce cas par M.Luzius Wasescha, le peuple doit pouvoir se prononcer sur cette question, et que pour cela, il doit être tenu informé de manière régulière et complète, en particulier à travers les communes." En effet, l'opacité des négociations est telle que l'enjeu échappe complètement aux citoyennes et citoyens qui ignorent bien souvent jusqu'à leur existence.

Très informés sur le sujet, Gérard Scheller et Ounsi El Daïf, coordinateurs de la campagne hors-AGCS pour attac Suisse, ont mis en évidence le fait que "La Suisse est un acteur à la fois agressif et très ouvert dans les négociations AGCS. Elle a ainsi déjà placé sous le régime AGCS de très grands pans de son éducation, sans aucune protection efficace, et est prête à en ouvrir d'autres, sans aucune consultation. Elle mène d'autre part une étude sur la libéralisation de l'eau, sans non plus tenir informées les populations et les autorités locales." C'est pour ces raisons qu'Attac participe depuis plusieurs années à la propagation de l'information, et mène la campagne hors-AGCS depuis un peu moins d'une année en Suisse, malgré les tentatives de désinformation menées par les organisations patronales libérales et le Seco, ou à travers l'Union des communes suisses.

La conférence de presse s'est terminée par l'annonce de la 1ère Rencontre autour du mouvement des communes suisses hors-AGCS. Celle-ci fut également très fructueuse, les premiers jalons d'une plus grande coopération entre les communes suisses et européennes ont été posés, grâce à la présence de représentant-e-s de la Provincia di Torino, et de représentant-e-s et militant-e-s de toute l'Europe (Autriche, Belgique, Norvège, France, Italie, Allemagne). En particulier à travers l'inscription de plusieurs communes à la Convention des collectivités publiques opposées à l'AGCS, qui aura lieu à Liège les 22 et 23 octobre prochain. Les communes et militant-e-s suisses présent-e-s ont aussi décidé d'une plus grande collaboration au niveau national, à travers des échanges d'information entre communes, mais aussi à travers la création d'une association des communes suisses hors-AGCS, proposée par Fabrice de Icco, élu de Romainmôtier, et approuvées par plusieurs élu-e-s présent-e-s, qui se sont tout de suite mis-es au travail ! Ainsi qu'avec ATTAC, qui informe en permanence les communes intéressées des développements des négociations et des résistances.

Appel pour un soutien financier

Afin de permettre à l'avenir la poursuite de nos activités et de pouvoir continuer à remonter le courant néolibéral avec et pour vous, nous avons besoin de votre aide...
soutenez Attac par le biais de son fonds de soutien, devenez membres, faites un don, tout simplement!

☐ Oui, je trouve le travail d'attac important et j'aimerais soutenir votre fonds c'est pourquoi, je m'engage à verser

☐ Fr. 50.- ☐ Fr. 30.- ☐ Fr. 100.- ☐ Fr. ________
☐ par mois ☐ par trimestre ☐ par semestre ☐ par année
☐ don unique

A verser sur le compte
attac suisse / 1700 Fribourg / PC 17-762066-4 / Mention fonds de soutien. Cet argent est exclusivement destiné à financer le poste de secrétaire d'attac Suisse, il ne remplace pas votre cotisation locale.

Nom: ________________________________

Adresse: ________________________________

____

☐ Oui, je veux économiser des frais administratifs afin que plus d'argent serve l'objectif visé. C'est pourquoi dorénavant je ferai recours au débit direct (Poste ou Banque).
Par la présente j'autorise ma banque ou la Poste, sous réserve de révocation, à débiter sur mon compte les notes de recouvrement émises par attac suisse.

☐ Débitez mon CCP: ________________________________

☐ Débitez mon compte bancaire:

No. de compte: ________________________________

IBAN*: ________________________________

Nom de la banque: ________________________________

NPA et lieu: ________________________________
*important! ce numéro figure sur les relevés de compte que votre banque vous envoie.

Si mon compte ne présente pas la couverture suffisante, il n'existe pour ma banque ou la Poste aucune obligation de débit. Le montant débité me sera remboursé si je le conteste dans les 30 jours après réception de l'avis auprès de ma banque ou la Poste, en la forme contraignante.

Lieu, date, signature (propriétaire du compte):

____

Laisser vide, à remplir par la banque ou la Poste :
LSV Ident-Nr.: ATT1W

BC-Nr. ________________________________

IBAN: ________________________________

Date: ________________________________

Timbre et visa de la banque/Poste:

A retourner sous enveloppe à l'adresse suivante:
attac suisse / Rue des Savoises 15 / 1205 Genève

Je souhaite devenir membre d'attac!

☐ Notre organisation souhaite devenir membre d'attac, envoyez-nous le matériel d'adhésion du groupe local le plus proche.
☐ Je souhaite devenir membre d'attac, envoyez-moi le matériel d'adhésion du groupe local le plus proche.

Nom: ________________________________

Adresse: ________________________________

____

Lieu, date, signature (propriétaire du compte):

____

A retourner sous enveloppe à l'adresse suivante:
atta suisse / Rue des Savoises 15 / 1205 Genève

Inscription à l'Université d'été d'ATTAC Suisse

Nom et prénom: ________________________________

Rue et numéro: ________________________________

Numéro postal (NPA) et Lieu: ________________________________

Téléphone: ________________ Fax ________________

Adresse électronique (email): ________________________________

Modalités et coûts :
220 francs pour les 3 jours, 110 francs tarif réduit, 40 francs par jour . Le coût financier ne doit aucunement être un frein à votre participation !

Séminaires :
Tout-e participant-e a la possibilité de proposer un atelier sur un thème de campagne et de mobilisation. Le groupe de préparation de l'Université d'été prendra en charge la coordination de ces propositions en fonction des salles à disposition.

J'aimerais proposer un atelier au sujet de ________________________________

____

❑ Je suis disponible à donner un coup de main pour l'organisation de l'université d'été.

Merci de m'envoyer ...... exemplaires du dépliant à diffuser autour de moi.

A retourner sous enveloppe à l'adresse suivante:
atta suisse / Rue des Savoises 15 / 1205 Genève